

extrait de

Tocqueville, notre contemporain ?

Serge Audier

Dans *Études* 2006/4 (Tome 404), pages 487 à 496

***Reformuler les propositions tocquevilliennes :
la « démocratie délibérative »***

La difficulté de ces réactualisations réside dans leur insuffisant réalisme : comment faire renaître, en effet, le civisme célébré par Tocqueville, compte tenu des mutations économiques, sociales et technologiques contemporaines qui rendent

19. J. Fishkin, *Democracy and Deliberation: New Directions for Democratic Reform*, London, Yale University Press, 1991; *The Voice of the People*, London, Yale University Press, 1995. Voir aussi, J. Fishkin et B. Ackerman, *Deliberation Day*, London, Yale University Press, 2004.

impossible une simple renaissance de la citoyenneté associative de 1830? Telles sont les questions posées par les théoriciens actuels de la « démocratie délibérative » comme James S. Fishkin et Bruce Ackerman, qui se réclament tous deux de Tocqueville¹⁹. Par « démocratie délibérative », il faut entendre une conception qui ne réduit pas la démocratie au simple modèle électif où des élites politiques se présentent au suffrage des électeurs. La « démocratie délibérative » implique une *discussion argumentée* entre les citoyens eux-mêmes, qui doivent confronter leurs points de vue : au terme de ce dialogue, ils peuvent en venir à renoncer à leurs préférences initiales en intégrant les arguments de leurs interlocuteurs. Or, ce modèle fondé sur le dialogue, qui se veut fidèle à la description tocquevillienne des assemblées municipales, est menacé par le poids croissant des sondages, qui se contentent de « photographier » les différentes opinions sans que celles-ci aient pu se confronter effectivement. D'où un risque de crise du politique, les gouvernants et les citoyens agissant sous l'influence d'une soi-disant « opinion publique » révélée par les sondages, qui se réduit en fait à l'addition de préférences immédiates, hétérogènes et manipulables.

Selon Fishkin, la participation active dans les assemblées locales et dans les associations décrites par Tocqueville demeure un excellent modèle de délibération collective, mais seulement à l'échelle locale. Les mutations des *médias* impliquent, en effet, de reconsidérer les modalités concrètes du civisme à une échelle plus vaste. Ce que *De la démocratie en Amérique* dit des journaux est à cet égard révélateur : ils sont présentés comme liés à des partis ou à des associations spécifiques en vue d'accompagner la participation civique²⁰. Toutefois, fait observer Fishkin, ces journaux ont été bientôt supplantés par des quotidiens de masse plus « informatifs » et délaissant la fonction civique tant admirée par Tocqueville. C'est dans ce cadre renouvelé que devaient apparaître les sondages prétendant refléter l'opinion du peuple, alors que la « photographie » d'une opinion ne remplacera jamais son élaboration par un dialogue effectif. D'où la proposition, qui se veut fidèle à l'esprit tocquevillien, d'instituer des *sondages délibératifs* : on choisirait un « panel » représentatif de représentants d'opinions diverses, que l'on ferait se rencontrer et *dialoguer effectivement* durant un jour ou deux, avec l'appui de spécialistes et d'une documentation impartiale sur le

20. *De la démocratie en Amérique*, vol. II, deuxième partie, chap. VI : « Du rapport des associations et des journaux », p. 505-507.

problème en débat. Selon les expériences de Fishkin, ces « sondages délibératifs » conduisent nombre de gens à changer d'avis au terme de la discussion : cette fois, le sondage enregistre le résultat d'une *délibération effective*. Pour Fishkin et Ackerman, cette invention renoue avec l'esprit de l'associationnisme de Tocqueville en l'actualisant à l'ère des médias de masses²¹. Se disant « néo-tocquevillien », Fishkin souligne en effet que si Tocqueville était intéressé par « les institutions capables de favoriser la confrontation dialogique entre les personnes », on ne peut plus, aujourd'hui, se focaliser autant sur les associations ; de même, Ackerman, tout en se voulant lui aussi « néo-tocquevillien », reconnaît que sa vision est « moins idyllique » que celle de Tocqueville : « Nous ne pouvons plus penser que la société civile se développe toute seule », car il faut aider son développement, notamment par le « sondage délibératif », afin de toucher un vaste public à une échelle nationale²².



Si le projet de « sondage délibératif », malgré son caractère séduisant, peut évidemment laisser sceptique²³ – qu'on le juge irréaliste ou qu'on estime qu'il ne résout pas tous les problèmes liés à l'influence même des sondages –, il témoigne de la vitalité du legs tocquevillien dans la pensée contemporaine. De même, les interrogations sur la démocratisation de l'Europe peuvent trouver chez Tocqueville des sources pour repenser l'idéal de « démocratie délibérative » grâce à un débat public continu dans la société civile, où les associations ont leur rôle à jouer sans être nécessairement les interlocutrices privilégiées des pouvoirs. Quoi qu'il en soit, la « démocratie délibérative » renoue, plus par l'esprit que par la lettre, avec deux grands thèmes chers à Tocqueville qui demeurent d'actualité : la mise en garde contre les dangers de l'individualisme et la quête de moyens permettant de rendre les citoyens actifs dans la recherche collective des solutions aux problèmes de leur communauté politique. En ce sens, bien que les sociétés démocratiques aient profondément changé depuis la parution de *De la démocratie en Amérique*, la pensée de Tocqueville ouvre encore des voies prometteuses pour la réflexion politique.

SERGE AUDIER

21. Les auteurs proposent aussi d'instituer une ou plusieurs journées de délibération (*Deliberation Day*) mobilisant des millions de citoyens avant des élections. Plus éloigné de l'inspiration tocquevillienne est le projet d'une délibération médiatisée par internet : chez Tocqueville, la rencontre effective des citoyens est indispensable à la vie civique.

22. Voir les entretiens donnés par Ackerman et Fishkin à l'Université romaine Luiss, dans G. Bosetti et S. Maffettone (ed.), *Democrazia deliberativa: cosa è*, Rome, Luiss University Press, 2004.

23. Dans sa réflexion sur « Quel modèle de démocratie pour l'union européenne? », J.-M. Ferry, tout en plaidant pour un modèle « délibératif », souligne que les « sondages délibératifs » risquent de « perturber le schéma de la démocratie représentative » en remplaçant le suffrage électoral périodique par « une forme de harcèlement incontrôlable en matière de calendrier mais aussi d'agenda ». Pour autant, le modèle « tocquevillien » fondé sur l'association, aussi précieux soit-il, ne serait pas non plus la solution : J.-M. Ferry explique en effet, de manière convaincante, que pour la grande masse des citoyens « non organisés » de l'Union, les décisions gouvernementales, même décidées avec les associations, continueraient de « tomber du ciel ». Se pose indissociablement la question de la « représentativité », et donc de la légitimité, de ces associations (J.-M. Ferry, *L'Europe, L'Amérique et le monde*, Nantes, Editions Pleins Feux, 2005, p. 89).